

RÉUNION DU 08 JUILLET 2010 : ESPACE LOISIR :
PROJET DE MUSÉE DES ANCIENS MÉTIERS CHAUMERANDS

Étaient présents :

| Noms | Prénoms | Adresses postales | N° Tél. | Courriel | |
|-------------------------------|--------------|--|-----------------------------------|---|----------------|
| BERTHET | Laurent | Lieu-dit "Rosset" 39400 Longchaumois | 03 84 60 47 64 | "gitederosset@free.fr" | Excusé |
| BONNOT | Monique | Lieu-dit "Baptillards" 39400 Longchaumois | 03 84 60 62 34 | "camping-lebaptillard@orange.fr" | Excusée |
| COMOY | Bernard | Les Raisses 39400 Longchaumois | 03 84 60 62 71 06 12 38 81 61 | "bernard@comoy.fr" | Présent |
| FACCHINETTI | Éliane | 2, Rue Trolles 39400 Longchaumois | 03 84 60 65 85 | "eliane.facchinetti@wanadoo.fr" | Présent |
| JACQUEMIN | Gilles | Tavillonette 39400 Longchaumois | 03 84 60 65 16 | "charles-j-g@hotmail.fr" | Présent |
| MARUZZI | Danielle | Lieu-dit "Les Adrets" 39400 Longchaumois | 03 84 60 62 49 | "dominique.maruzzi@nordnet.fr" | Excusée |
| MICOL | Cyril | 26, Grand'Rue 39400 Longchaumois | 03 84 41 29 44 | "micol@kitrail.com" | Présent |
| MOUREAU | Philippe | 28, Grand'Rue 39400 Longchaumois | 03 84 60 64 90 06 75 92 21 16 | "phmo39@orange.fr" | Présent |
| NAST Maire de Longchaumois | Jean-Gabriel | Mairie 3, rue de l'Eglise 39400 Longchaumois | 03 84 60 61 90 F:0 384 606 641 | "mairie.longchaumois@wanadoo.fr" "nastjg@wanadoo.fr" | Présent |
| PROST-ROMAND | Christian | 1, rte de Lamoura 39400 Longchaumois | 03 84 60 64 69 | "nadine.prost-romand@wanadoo.fr" | Excusé |
| ROBEZ-MASSON | Jean-Gabriel | Les Charrières 39400 Longchaumois | 03 84 60 64 03 06 10 82 62 91 | "jgrobezmasson@wanadoo.fr" | Excusé |
| SAMARDIA | Monique | 39, Grand'Rue 39400 Longchaumois | 03 84 60 61 46 | "proxivillet@orange.fr" | Présent |

Réunion de 20h00 à 21h00

Principaux points abordés :L'objet de cette réunion est :

Faire le point et l'information concernant le projet de Musée des Anciens Métiers Chaumerands.

BC remercie les participants et s'excuse de la manière peu conventionnelle pour l'organisation de cette réunion.

Les participants ont été invités en fonction de l'intérêt qu'ils portent à l'animation dans le village.

BC fait la présentation du projet de réalisation d'un "musée" des anciens métiers Chaumerands – cette appellation n'est pas définitive (voir plus loin), en remettant à chacun un document permettant d'être informé sur l'évolution du projet depuis 2008.

La maison du 26 grand rue appartient actuellement à M. et Mme MICOL, une donation du mobilier "musée" a été faite devant notaire.

La volonté de la Mairie peut se résumer en 3 points :

1. Ne pas perdre le patrimoine industriel du village,
2. Le garder sur Longchaumois,
3. Si ça n'est pas possible (dans les 5 années) pouvoir en profiter dans la région proche.

L'engagement de la Mairie de Longchaumois est pour 5 années. Durant ces 5 années, le "musée" devra fonctionner de manière satisfaisante (il faudra déterminer les critères qui permettront d'évaluer objectivement la réussite ou l'échec de ce projet). Au bout de ces 5 années, en cas d'échec, la Mairie de Longchaumois (Jean-Gabriel NAST : Maire de la Commune) propose que les outillages soient affectés à "L'Atelier des Savoir-Faire" à RAVILLOLES.

En cas de réussite, cette réalisation sera vraisemblablement une motivation pour que d'autres trésors du "Savoir-Faire" industriel de Longchaumois puissent sortir des greniers du village pour envisager la création d'un lieu de mémoire industriel sur le village.

BC précise qu'il n'est pas spécialiste des musées et qu'il attend des indications précises de la part de professionnels. Jean-Gabriel NAST : Maire de la Commune apporte une précision importante : l'appellation "musée" implique l'intervention des professionnels de la Culture qui se traduit par des renseignements compétents et sûrement efficace mais qui se traduisent aussi par une étude onéreuse et souvent longue. L'option que nous prenons de réaliser un lieu pour qu'il fonctionne pendant 3 ou 4 années ne permet pas d'envisager une étude longue et chère... En conséquence, il semble préférable d'utiliser un autre vocabulaire comme "Lieu de mémoire". BC demande aux participants d'avoir des idées pour nommer ce lieu...

BC précise aussi que la date de l'inauguration est décidée : le **dimanche 3 octobre 2010** (jour de la foire d'automne au village).

Même si cette idée d'inaugurer peut paraître farfelue, elle permet de fixer des objectifs précis pour la réalisation des aménagements logistiques nécessaires à la mise en service du "Lieu de mémoire" :

1. Réalisation de travaux permettant une entrée distincte du 26, Grand'Rue : dépose soignée de la fenêtre et des volets existants, démolition et évacuation de l'allège en maçonnerie, fourniture et pose d'une nouvelle menuiserie type baies coulissantes avec volet alu motorisé.
2. Réalisation de travaux d'électricité : pose d'un sous-compteur et départ de ligne avec disjoncteur. Il est exclu d'envisager un chauffage électrique pour le local.
3. Déplacement du tableau de présentation actuellement situé dans le couloir du 26 vers l'intérieur de l'atelier.
4. Rangement et présentation des outillages.

Ces derniers points 1 à 4 pourraient être réalisés avant le 3 octobre 2010. BC contacte rapidement les professionnels aptes à réaliser ces opérations.

D'ici là, une étude réalisée par Marie-Pierre REYNET (du Parc) pourrait donner lieu à un document "perspectives" pour l'aménagement final de l'atelier de mesures linéaires en vue d'être visité. Ce document pourrait être présenté aux entités en capacité d'apporter une aide financière ou logistique (conseil général, conseil régional, Fondations diverses, ...)

BC indique qu'une "animation informatisée" est possible : détecteur de présence, animation avec des automates et des éclairages judicieux...

BC demande s'il est possible que la réalisation (pour le moment) de ce projet peut se faire dans le cadre de l'ATL (Association Touristique de Longchaumois). Les participants estiment que c'est possible.

Jean-Gabriel NAST : Maire de la Commune : Quelques données pour cadrer la réflexion : un salarié à plein temps coûte à l'employeur 36 K€ par an. La mutualisation des moyens peut être étudiée efficacement ...

M. Cyril MICOL apporte des informations de ce qui se passe sur Lamoura : un salarié est rémunéré de la manière suivante : 50% par le négoce, 25% par les entrées et 25% par subvention municipale. Dans son métier, il fait partie de "la Route des Savoir-Faire" : une dizaine de structures existent sur le territoire du Parc;

Tour de table :

Monique SAMARDIA : Pour que ça fonctionne, il faudrait qu'une personne puisse accueillir les visiteurs,

Eliane FACCHINETTI : Il faudrait prévoir une présentation animée

Cyril MICOL : Est-il envisageable de faire une animation en faisant une démonstration ? Combien faudrait-il de temps pour former quelqu'un capable d'imprimer quelques longueurs ?

Philippe MOUREAU : S'il y a des travaux à faire, on peut compter sur nous (en parlant de Gilles JACQUEMIN)

Bernard COMOY : le contact avec Marie-Pierre REYNET sera pris rapidement. Quand faudra-t-il prévenir les invités pour le 3 octobre ? Publicité ? Information dans le bulletin municipal ? sur le site WEB du village ?

BC remercie les participants de leur collaboration.

Hors réunion :

- Pour avoir abordé sommairement et de manière informelle le sujet du Musée avec le M. Président de l'ATL, cette idée n'a pas eu l'air de retenir son enthousiasme...
- Les devis de fourniture et mise en place de la nouvelle fermeture ont été demandés (et obtenus).
- Pour affiner le projet, il conviendra de statuer sur la **maîtrise d'œuvre** de l'opération : Qui fait quoi ? Quelles mesures de sécurité ? Est-ce que nous devons considérer ce local comme un ERP (établissement recevant du public) : pour déterminer la qualité des verres constituant la nouvelle porte côté rue ? Aménagement d'accès pour personnes handicapées ?
- J'ai pu contacter Marie-Pierre REYNET par téléphone.

La prochaine réunion sera fixée ultérieurement